



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A L'ACCES ET
MAINTENANCE DE LA PLATEFORME FAST EN
MODE SAAS ET LES SERVICES ASSOCIES**

**DÉCISION N° DM-22-426
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que la ville de Vincennes a mis en place de plusieurs parapheurs électroniques ;

CONSIDÉRANT que les certificats sont commandés auprès du fournisseur DOCAPOSTE FAST;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de maintenir l'accès et les services de la plateforme FAST;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société DOCAPOSTE FAST, représentée par Monsieur Roland ANDRE, en qualité de Président, un marché relatif à la maintenance de la plateforme FAST en mode SAAS et les services associés.

La validité de ce marché est à compter 1^{er} janvier 2023 pour une période initiale de 12 mois. Il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2026.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire s'élève à 22 854.10 € HT ;
- Le montant maximum des prestations traitées à bon de commande est fixé à 10 000,00 € HT pour chaque année du marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221118-Imc1H10225H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2022
Date de Publication : 18/11/2022